

Viessmann France S.A.S.
B.P. 33 - Avenue André Gouy
57380 Faulquemont
www.viessmann.fr

Sogetec

5 ans de garantie

sur les compresseurs des pompes
à chaleur

Faulquemont, le 13/07/2021

Extension de garantie à 5 ans sur les pompes à chaleur chauffage

Madame, Monsieur,

Vous avez fait le choix d'acquérir un produit Viessmann pour l'installation de chauffage chez l'un de vos clients.

À la suite de votre demande, nous vous confirmons l'extension de garantie de 5 ans sur les pompes à chaleur chauffage référence :

Numéro de série :	7727864104878120
Adresse d'installation :	2 Bis Rue De Loué 72240 Bernay En Champagne
Nom du client final :	CLAVREUIL didier

Les références qui y figurent vous seront impérativement demandées lors d'un éventuel appel à garantie de votre part.

Ainsi, Viessmann France (voir coordonnées ci-dessus) s'engage à remettre en état ou à remplacer les pièces mentionnées plus haut (hors main d'œuvre et déplacement).

Cette garantie de 5 ans est applicable sur tout le territoire national.

Pour en bénéficier, nous vous rappelons qu'il est nécessaire de :

- Faire réaliser la mise en service par un professionnel qualifié détenteur d'une Attestation de Capacité : l'installateur partenaire ou une station technique agréée ou un technicien Viessmann ;
- Faire contrôler et entretenir le produit tous les ans par un partenaire ou une station technique agréée ou un technicien Viessmann. Ceci rentre en application des arrêtés du 7 mai 2007, 29 février 2016, et 17 juillet 2019, concernant les PAC avec + de 2kg de fluide ou les PAC de plus de 12kW ; de l'arrêté du 24 juillet 2020 et du décret du 29 juillet 2020 pour les PAC de 4 à 70 kW ;
- Conserver le rapport de mise en service ainsi que les attestations d'entretien – contrôle annuel du produit concerné ;
- Respecter strictement les préconisations Viessmann indiquées dans les documentations fournies avec la pompe à chaleur.

Nous vous rappelons qu'il est impératif de répercuter les termes de cette garantie à vos clients et de respecter les dispositions impératives du Code de la Consommation en la matière (article L.217-4 du Code de la Consommation).

Vous remerciant à nouveau de votre confiance

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Viessmann France SAS

La satisfaction des utilisateurs nous intéresse :
Scannez ce code (QR code)



Ou rendez-vous sur

<https://temoignages-viessmann.fr/deposer-un-temoignage>